



BULLETIN D'ACCRÉDITATION 2014-04

Avis de date d'entrée en vigueur de la 5^e édition de la norme CAN/ULC-S537-13, Norme sur la vérification des réseaux avertisseurs d'incendie – UWJSC, DAYYC, DAYIC

Destinataires : Clients répertoriés de l'inspection et de la mise à l'essai des réseaux avertisseurs d'incendie

- Membres du Conseil consultatif des Laboratoires des assureurs du Canada
 - Membres du comité des ULC sur l'équipement et les réseaux avertisseurs d'incendie, ULC S500F
 - Membres du comité de la norme S537
 - Autres parties intéressées
-

Le présent bulletin fait suite au Bulletin sur les normes 2013-25 annonçant la publication de la cinquième édition de la norme CAN/ULC-S537-13, Norme sur la vérification des réseaux avertisseurs d'incendie publié en octobre 2013. Cette norme nationale du Canada a été rédigée et approuvée par le comité des ULC sur l'équipement et les réseaux avertisseurs d'incendie et sur l'équipement et les systèmes de sécurité des personnes. Les Laboratoires des assureurs du Canada ont adopté les dispositions de la 5^e édition de la norme, et toutes les nouvelles demandes relatives à des enquêtes par des entreprises d'alarme seront vérifiées conformément à ces exigences.

La norme CAN/ULC-S537 spécifie les procédures d'inspection et d'essai permettant de vérifier que les réseaux avertisseurs d'incendie sont installés conformément à la conception et à la norme CAN/ULC-S524, Norme sur l'installation des systèmes d'alarme incendie, et qu'ils accomplissent les fonctions prévues. La norme est destinée à s'appliquer aux installations de systèmes d'alarme incendie obligatoires et volontaires.

La norme CAN/ULC-S537 est actuellement citée comme référence dans le Code national du bâtiment du Canada. On recommande aux utilisateurs de se procurer à la fois la norme CAN/ULC-S537 et la norme CAN/ULC-S536-13, Norme sur l'inspection et la mise à l'essai des réseaux avertisseurs d'incendie.

Voici quelques points saillants des changements apportés à la 4^e édition de la norme :

- Mise à jour du glossaire – Mis en conformité avec les autres normes sur les réseaux avertisseurs d'incendie
- Confirmation de l'état de fonctionnement des essais de vérification de la surveillance incendie CAN/ULC-S561-13
- Exigences relatives aux rapports – Classification des lacunes, des recommandations et des remarques
- Exigences relatives aux câbles à fibres optiques
- Mise à l'essai des modules d'isolation d'alimentation
- Mise à l'essai des modules d'isolation de suite
- Mise à l'essai des bus de communication phonique d'urgence
- Installation et étiquetage des dispositifs
- Avertisseurs manuels d'incendie – Confirmation des contacts et des fonctions auxiliaires
- Signaux de surveillance
- Mise à l'essai des systèmes d'extinction de type fixe
- Intelligibilité
- Changements apportés aux microprogrammes



Ces exigences entreront en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2015 pour les entreprises d'alarme déjà inscrites et feront l'objet d'une vérification au cours de l'année civile 2015.

Si une entreprise d'alarme ne se conforme pas à ces exigences avant la date d'entrée en vigueur, son nom peut être retiré de la liste ULC; de ce fait, elle ne pourrait plus émettre de certificats ULC.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec Alan Cavers du groupe Systèmes de protection incendie et de sécurité par téléphone au numéro 416 288-2207 ou par courriel à l'adresse trt.certificate@ul.com.

Il est possible d'acheter la norme CAN/ULC-S537-13 à partir du magasin en ligne ULC. Il suffit de consulter le site Web www.ulc.ca.

Cordialement,

Laboratoires des assureurs du Canada Inc.

Gunsimar Paintal

Gestionnaire régional – Accréditation et qualité
Responsable du programme de marque ULC

« Ce document est signé sur la compréhension que cette traduction est fidèle au contexte de la version anglaise. »